



N°6929
Entrée le 30.09.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 30.09.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 29 septembre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire concernant l'avancement du projet de réaménagement de la Place de la Constitution (« Gëlle Fra ») et de ses environs à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.**

Un article de presse du 12 septembre 2022¹ note que le projet ayant gagné le concours d'architecte pour le réaménagement de la Place de la Constitution et de ses environs fut rendu officiel en août dernier, mais ne ferait pas l'unanimité parmi les acteurs concernés, à savoir l'État et la Ville de Luxembourg. Selon ce même article, la réalisation resterait incertaine.

Vu l'accord de la Chambre des Députés au projet de réaménagement, donné dans le cadre du débat d'orientation du 30 novembre 2021 sur le financement des grands projets d'infrastructures de l'État, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) Monsieur le Ministre peut-il fournir davantage d'informations sur l'avancement de ce projet de réaménagement ? Pourquoi la réalisation du projet retenu lors du concours est-elle incertaine ?**
- 2) Quels sont les éléments et les fonctionnalités que Monsieur le Ministre entend privilégier pour l'aménagement de cette place publique emblématique et de ses environs ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

François BENOY
Député

¹ <https://paperjam.lu/article/place-constitution-reamenagee>